

Échéancier d'entretien de Type A et 0

Code	Entretien requis	Cas d'utilisation exceptionnels (non planifiés par l'aide-mémoire d'entretien)
A	Vidanger l'huile moteur	Remplacer l'huile 1 fois par an si la durée utile de l'huile n'a pas expiré après 12 mois.
0	Vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre à huile	Remplacer l'huile 1 fois par an si la durée utile de l'huile n'a pas expiré après 12 mois.
1	Permuter les pneus	
2	Remplacer le filtre à air du moteur*	*Route de gravier/zone avec forte concentration de suie. Si vous conduisez régulièrement sur des routes de gravier poussiéreuses ou dans des zones où la suie est visible dans l'air, remplacer le filtre à air et le filtre d'habitacle tous les 24 000 km.
	Remplacer le filtre à air de l'habitacle* Inspecter les courroies d'entraînement (si le véhicule en est équipé)	
3	Remplacer le liquide de transmission*	*Conduite en montagne et remorquage. Si votre véhicule est régulièrement utilisé pour tirer une remorque ou qu'il est conduit dans des régions montagneuses escarpées où la conduite s'effectue lentement, remplacer le liquide de transmission tous les 40 000 km.
	Remplacer le liquide d'embrayage (modèles avec transmission manuelle seulement) Remplacer le liquide de différentiel arrière (modèles à 4RM ou à TRM seulement)	
4	Remplacer les bougies d'allumage	*Températures extrêmes. Remplacer la courroie de distribution tous les 100 000 km en cas de conduite fréquente lors de températures extrêmes (supérieures à 43 °C ou inférieures à -30 °C).
	Inspecter le jeu des soupapes	
	Remplacer la courroie de distribution (modèles avec moteur V6 seulement)* Inspecter la pompe à eau (modèles avec moteur V6 seulement)	
5	Remplacer le liquide de refroidissement du moteur	
6	Remplacer le liquide de différentiel arrière (modèles à 4RM ou à TRM seulement)*	*Conduite en montagne et remorquage. La première vidange du liquide de différentiel est requise à 12 000 km, puis tous les 24 000 km, si le véhicule est utilisé pour remorquer de lourdes charges ou s'il est conduit dans des régions montagneuses.
7	Remplacer le liquide de frein	
9	Effectuer l'entretien des freins avant et arrière	
	Inspecter les éléments suivants :	
	● Vérifier le réglage du frein de stationnement (véhicules équipés d'un frein de stationnement actionné par câble)	
	● Embouts de biellette, boîtier de direction	
	● Composants de la suspension	
	● Soufflets d'arbre de transmission	
	● Flexibles et canalisations de frein	
	● Niveau et état de tous les liquides	
	● Système d'échappement	
	● Canalisations de carburant et raccords	
● Vérifier la date d'expiration du scellant dans la trousse de réparation de pneu (si le véhicule en est équipé)		